

GIEE : le cap du 100^{ème} approche

Etat des lieux des reconnaissances et des dynamiques en régions

- La dynamique liée aux GIEE est soutenue : **dans toutes les régions de métropole et dans la quasi-totalité des DOM, les premiers appels à projets ont été lancés et sont désormais clos.**
- Au total, **200 dossiers ont été déposés.** Certaines régions ont rencontré un véritable succès : entre 15 et 30 dossiers déposés en **Bretagne, en Aquitaine, en Basse-Normandie ou encore en Limousin...**
- Depuis les 11 premiers GIEE reconnus lors du salon international de l'agriculture par le Président de la République, le Premier Ministre et le Ministre en charge de l'agriculture, une soixantaine d'autres projets ont été **reconnus ou sont en passe de l'être. Ainsi, au total au 1^{er} juin, on comptait 80 projets dans 12 régions : Aquitaine (20), Alsace (3), Auvergne (3), Bourgogne (5), Champagne-Ardenne (2), Franche-Comté (4), Limousin (10), Lorraine (10), Pays de la Loire (9), Picardie (5), Poitou-Charentes (3) et Rhône-Alpes (6).**
- **Au 1^{er} juin,** les processus de reconnaissance étaient en cours dans les autres régions, avec des **reconnaissances prévues d'ici la fin du mois de juillet en Midi-Pyrénées, Provence Alpes Côte d'azur, Bretagne, Haute-Normandie, Languedoc Roussillon et Nord Pas-de-Calais.**
- Signe de la dynamique engagée, **les seconds appels à projets sont déjà lancés dans plusieurs régions.**

Quelques éléments sur les 80 projets reconnus ou en passe de l'être au 1^{er} juin

- **Au total, plus de 1500 agriculteurs (près de 1000 exploitations) sont impliqués.** La taille des collectifs varie entre une petite dizaine et plus de 100 agriculteurs, avec **une moyenne autour de 20 exploitants agricoles par GIEE.**
- **Toutes les orientations de production sont représentées** (y compris les productions végétales spécialisées comme l'arboriculture ou les plantes aromatiques et plantes à parfum et médicinales); **le plus souvent, divers types de systèmes de production sont présents au sein d'un même GIEE.**
- **Les territoires de mise en œuvre sont variés du point de vue de leur échelle** (de la commune à la région) **et de leur nature** : Parc naturel régional, petite région agricole, aire d'alimentation de captage, communauté de communes...
- **Une très grande diversité d'acteurs du développement agricole et rural s'est mobilisée pour porter ou accompagner ces GIEE.** On trouve en particulier : le réseau des chambres d'agriculture (en tant que structure d'accompagnement), le réseau des CUMA, les groupes de développement tels les GDA, GEDA, CETA, GVA..., des groupements d'agriculture biologique, le réseau des CIVAM, des ADEAR, d'autres associations à vocation agricole, des coopératives, des associations à vocation environnementale, des bureaux d'étude...**Dans de**

nombreux cas, une structure ad-hoc – le plus souvent une association – **a été créée pour porter le projet GIEE.**

- **Les partenariats noués par les GIEE – que ce soit au sein du collectif ou en dehors de celui-ci – sont très nombreux et très divers.** En plus des acteurs du développement agricole, sont également bien représentés : les établissements d'enseignement agricole, les instituts techniques et organismes de recherche, les filières, les collectivités territoriales, les établissements publics à vocation environnementale comme les agences de l'eau, les associations environnementales...
- Focus sur les chambres d'agriculture : **parmi les acteurs les plus impliqués, on trouve bien sûr les chambres d'agriculture. Elles sont associées à plus de 60 % des projets**, en tant que structure d'accompagnement, partenaire ou organisme chargé de la capitalisation des résultats et expériences du GIEE. Elles sont **structures d'accompagnement de 40 % des projets.**
- Focus sur le réseau des CUMA : le réseau des CUMA est également très impliqué, **présent dans près de 40 % des projets**, en tant que structure porteuse du GIEE, structure d'accompagnement, partenaire ou organisme chargé de la capitalisation. **Dans 25 % des projets c'est la structure porteuse ou d'accompagnement.**
- **Les thèmes abordés correspondent bien aux objectifs de l'agro-écologie.** En tant que projets visant une performance à la fois économique, environnementale et sociale, à travers la mise en œuvre ou la consolidation de pratiques agro-écologiques, **les projets portés par les GIEE s'inscrivent logiquement dans plusieurs thématiques à la fois, celles-ci étant complémentaires** : allongement des rotations et diversification des assolements, commercialisation et création de filières et signes de qualité, conservation des sols, biodiversité naturelle dont éléments du paysage, création d'emplois, méthanisation, semences, gestion sanitaire des troupeaux et alternatives aux antibiotiques, gestion des bio-agresseurs et alternatives aux phyto, etc.

Parmi les problématiques les plus largement traitées figurent : **l'autonomie en azote et l'introduction de légumineuses** (28 projets soit plus du tiers), **les systèmes économes et autonomes** (25 projets soit le tiers), **la méthanisation collective** (22 projets soit plus du quart), **l'autonomie alimentaire des élevages** (20 projets soit plus du quart), **la conservation des sol** (17 projets soit plus de 20 %), **la diversification des assolements et l'allongement des rotations** (14 projets soit près de 20 %).

Par ailleurs, une bonne dizaine de projets portent sur **l'agriculture biologique**. Une quinzaine de projets porte plus particulièrement sur **les circuits de proximité ou la commercialisation et la création de filières et signes de qualité**. Une dizaine de projets traite de **l'agroforesterie, des éléments de paysage et de la biodiversité naturelle**.